

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

RECRUTE

un·e technicien·ne en charge de la régie matérielle des Séjours de vacances
(CDD 35h du 24/06/2024 au 02/08/2024 et du 19/08/2024 au 06/09/2024)

Dans le cadre de l'organisation des séjours de vacances à destination des enfants, organisés par le service Loisirs Enfance Jeunesse, la Ville de la Chapelle-sur-Erdre recrute un·e technicien·ne en charge de la régie matérielle.

Missions principales

- Préparer le matériel nécessaire au bon déroulement des séjours, s'assurer de son bon état, suivre et actualiser un inventaire
- Conduire un utilitaire (20m3) pour transporter le matériel dans différents sites en Pays de la Loire
- Participer à l'installation et à la bonne mise en place des campements (barnum, tentes, cuisine collective, branchement des frigo...)
- Assurer le nettoyage, le rangement et le démontage complet des sites

Expériences

- Capacité à faire de petites réparations et des tâches de maintenance
- Rigueur et prise en compte du fonctionnement global des séjours et des besoins des équipes pour assurer une bonne gestion

Aptitudes

- Bonne communication : écoute et facilité à transmettre les informations auprès de la coordinatrice, de ses collègues et des équipes d'animation
- Prise d'initiatives et anticipation
- Grande polyvalence et autonomie nécessaire

Permis B indispensable

Travail du lundi au vendredi

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire

Pour faire acte de candidature, envoyez CV + lettre de motivation :

↳ Par mail : jeunesse@lachapellesurerdre.fr avec pour objet "Candidature SpeedAnim technicien"

↳ Ou par courrier à l'attention de Mr Le Maire, Service LEJ, Direction Education et Parentalité, 15 rue Jean Jaurès 44240 La Chapelle-sur-Erdre